

... QUI PERDURE À L'ÉPOQUE GALLO-ROMAINE

Un **second groupe de sept tombes** est daté du début de l'époque gallo-romaine (début du I^{er} siècle ap. J. C.). Les **offrandes céramiques** y sont systématiques, plus abondantes et typiques des productions de cette période. Le **rite de la crémation** perdure et s'adapte aux nouveaux modes de consommation. À l'époque romaine, il n'est pas rare de retrouver des cruches, des bouteilles, des assiettes, des gobelets, etc., accompagnés parfois d'objets personnels du défunt comme des éléments de parure ou de toilette, ainsi que des offrandes alimentaires comme le poulet ou le porc.



Dans cette tombe, la vaisselle comporte notamment une cruche et une assiette caractéristiques de l'époque gallo-romaine. On distingue à l'arrière-plan droit une zone sombre correspondant à l'amas osseux du défunt.



Dans cette autre tombe, les archéologues dégagent minutieusement une vaisselle variée. Selon le statut et la richesse du défunt, des offrandes plus ou moins nombreuses et précieuses peuvent l'accompagner.

UNE OCCUPATION ANTIQUE À HOUDAIN (PAS-DE-CALAIS)

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES LE LONG DE LA RD301

- 52 ans

ANTIQUITÉ

+ 476 ans

18

Le Conseil général du Pas-de-Calais a entrepris le projet de déviation de la RD 301 au niveau des communes d'Houdain, de Rebreuve-Ranchicourt et de Maisnil-lès-Ruitz. Sur la base des prescriptions de l'État, une équipe d'archéologues du Centre départemental d'archéologie est intervenue de février à avril 2014 pour fouiller une occupation de la fin de l'époque galloise et du début de l'époque romaine (fin du I^{er} siècle av. J.-C. - début du I^{er} siècle ap. J. C.).



Vue générale du site d'Houdain.

2014 – Responsable d'opération J. Maniez
Rédaction : J. Maniez, J. Lamart
Centre départemental d'archéologie
Hôtel du Département – rue Ferdinand Buisson – 62018 Arras cedex 09
Tél : 03-21-21-69-31
Pour en savoir plus... archeologie.pasdecalais.fr

Conseil Général du Pas-de-Calais - Conception : Direction de la communication

UN INGÉNIEUX SYSTÈME AGRO-PASTORAL

La fouille a permis de mettre au jour une occupation **d'agriculteurs et d'éleveurs du début de notre ère**. Cette occupation est matérialisée par un **système d'enclos fossoyés** délimitant des espaces qui ont différentes fonctions : culture, élevage, habitat. Dans ce type d'organisation, les fossés servent non seulement à délimiter l'espace, mais également à entraver la divagation du bétail et à drainer les terrains !



Les fossés, conservés sur 30 cm de profondeur, étaient probablement doublés d'un talus et/ou d'une haie. Des interruptions mises en évidence par les archéologues laissent supposer des ouvertures dans les systèmes d'enclos, afin de faciliter le passage des hommes et des animaux.

Évocation d'un système d'enclos d'époque antique, doublé d'une palissade en bois et bordant des tombes (dessin B. Clarys)



UN ESPACE FUNÉRAIRE GAULOIS...

Les fossés servaient également à matérialiser les **espaces dédiés aux morts** : en effet, les archéologues ont découvert **treize tombes à crémation** réparties en deux espaces. La crémation, qui consiste à brûler le corps du défunt sur un bûcher, est une pratique très répandue pour cette période dans nos régions.

Un **premier groupe de six tombes** est daté de la fin de la période gauloise (fin du 1er siècle av. J.-C.). Il s'agit de fosses de taille moyenne, creusées à même le sol, sans maçonnerie. Trois d'entre elles contenaient deux ou trois pots en terre cuite. Les autres contenaient uniquement les restes brûlés du défunt, caractérisés par un amas de cendres et d'os.



L'une des tombes gauloises découverte par les archéologues contient trois pots en bon état de conservation.

Après la crémation, les restes calcinés sont récupérés puis ensevelis dans une fosse, accompagnés ou non d'offrandes. (P.-Y. Videlier)

